

VAGUE DE LICENCIEMENTS POST COVID : PLAN DE DESTRUCTION DE L'EMPLOI CHEZ ESI GROUP

ESI « REMERCIE » LES SALARIÉ-ES POUR LEUR TÉLÉTRAVAIL ACHARNÉ

La multinationale française *ESI Group*, cotée en bourse, est un fournisseur privilégié des plus gros comptes de l'industrie française (automobile, aéronautique, nucléaire, etc.), et son chiffre d'affaires sur l'exercice 2019 s'élevait à 146 millions euros pour 1300 salarié-es. Suite à la pandémie de Covid-19, et en justifiant de ne vouloir laisser personne sur le carreau et préserver les savoirs-faire, **cette entreprise a reçu plus de 13 millions d'aides ou de prêts divers** de la part d'organismes publics nationaux et européens.

En dépit de toute considération humaine, la direction de ESI Group a pourtant récemment annoncé un **plan de licenciement « économique » totalement abusif** puisque selon la direction les parts de marché sont intactes et l'entreprise n'est pas victime du Covid. Ce cataclysme social aura lieu sur les plus gros sites — à **Rungis, Lyon, Aix-en-Provence...** Un plan similaire a lieu sur d'autres sites internationaux, alors même que l'entreprise cherche à fermer le plus de locaux possibles, à commencer par son siège social à Paris. **Parmi les licencié-es se trouve le délégué syndical Solidaires Informatique et secrétaire du CSE.**

Nombre de salarié-es vont ainsi se retrouver sans emploi dans un contexte économique, social et sanitaire particulièrement précaire. Cela même, alors que ces mêmes salarié-es ont continué à travailler d'arrache-pied pendant le confinement et par la suite.

Totalement hors-sol, cette *première vague de licenciements* qui en appelle d'autres n'est motivée que par le but de plaire à des impératifs financiers. Cela est d'autant plus inadmissible que **les dirigeants de ESI Group ont vu leur rémunération augmenter de 25% en 2020**, pour monter **jusqu'à 685.000€** tandis qu'ils annonçaient un gel des salaires. ESI Group assume publiquement privilégier une logique de rentabilité folle, dans le mépris le plus total des salarié-es et leurs familles.

Solidaires Informatique ESI affirme son opposition catégorique à tout licenciement, quel que soit le motif invoqué. Nous soutenons et soutiendrons, par tous les moyens qui s'imposent à nous, les salarié-es victimes de ces abus.

Paris le 9 Octobre 2020

Solidaires
esi Informatique
Union Syndicale Solidaires

Solidaires
Informatique
Union Syndicale Solidaires